

Géopolitique et économie du Maghreb

Responsables :

Xavier Richet, professeur, Université de la Sorbonne-nouvelle, chaire Jean Monnet d'économie, co-responsable du séminaire BRIC, (EHESS et Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris). Il a enseigné et a conduit des recherches dans plusieurs universités de la région (Alger, Annaba, Fès, Rabat, Sfax, Tunis) et a été expert dans plusieurs projets académiques et industriels dans ces trois pays.

Nadji Safir, sociologue et consultant international spécialiste du Maghreb. Il a occupé en Algérie, de 1968 à 1994, des fonctions de chercheur et d'enseignant dans diverses institutions, notamment à l'Institut de Sociologie de l'Université d'Alger, ainsi que celles de Chef de Département, successivement, à la Présidence de la République puis à l'Institut National des Etudes de Stratégie Globale. De 1994 à 2007, il a été consultant pour diverses organisations internationales, avant de rejoindre la Banque Africaine de Développement, comme socio-économiste et où il achèvera sa carrière comme Représentant-Résident de la Banque à Madagascar. Auteur de nombreuses publications en Algérie et à l'étranger, il est actuellement consultant international.

Estelle Brack, économiste, spécialiste des questions bancaires et financières, Directrice de programmes paiements au sein du groupe bancaire BPCE. Titulaire d'un Doctorat en Sciences Economiques (Economie Internationale & Développement), elle enseigne à l'Université Paris-II Panthéon-Assas dans le cadre du LLM « Droit des Affaires des pays arabes » et elle est également expert auprès de l'OCDE pour la promotion de l'accès au financement des femmes entrepreneurs dans la région MENA (Middle East North Africa).

Présentation :

Ce séminaire, animé par trois universitaires et experts aux compétences complémentaires – et qui, en outre, feront appel à d'autres collègues en fonction de leurs propres domaines - vise à présenter les performances et les stratégies économiques des pays du Maghreb (entendus au sens des cinq pays-membres de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) : Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) avec un accent particulier sur les crises qui ont pu les affecter dans le contexte des principales évolutions en cours de l'économie et de la géopolitique mondiales. Il est également l'occasion d'apprécier dans ce contexte les potentiels de croissance de la région ainsi que ceux des risques qui y sont liés.

D'autant que les cinq pays de la région, face à des contraintes socio-économiques et politiques relativement différenciées, ont opté pour des modèles économiques qui le sont tout autant pour s'insérer dans la mondialisation comme contrainte. Ceci dit, malgré les différences qui les caractérisent, ils n'en constituent pas moins un ensemble humain, historique et géographique doté de très fortes caractéristiques communes. Et qui, aujourd'hui, se trouve directement confronté à de nouveaux enjeux qui, tous, directement, déterminent son avenir.

De fait, l'avenir du Maghreb s'esquisse aujourd'hui dans des contextes régional, international et mondial plutôt difficiles, car dominés par une profonde reconfiguration de très nombreux équilibres qui avaient longtemps prévalu ; qu'ils soient économiques, politiques, géopolitiques, démographiques et environnementaux, pour ne citer que les plus importants.

Et c'est donc en fonction de ces grandes interrogations que, tout au long des 10 séances programmées, les principales évolutions caractérisant les pays du Maghreb seront examinées et débattues.

Déroulement du séminaire :

SOUS RESERVE DE MODIFICATIONS

Séance 1 : Introduction

Séance introductive visant à présenter la problématique du séminaire, notamment dans sa triple dimension : économique, politique et géopolitique. L'accent sera mis sur la présentation des principales conséquences au niveau des pays du Maghreb des principales reconfigurations mondiales en cours.

Séance 2 : Le Maghreb et les « printemps arabes »

Parti du Maghreb – plus précisément de Tunisie – le mouvement dit des « printemps arabes » a diversement affecté les pays de la région même et un bilan doit être fait des évolutions intervenues. De ce point de vue, depuis de nombreuses décennies, les islamismes sont devenus des acteurs majeurs du champ politique de tous les pays de la région et feront donc l'objet d'une analyse évaluant leur impact réel, les conditions de leur évolution et leurs perspectives.

Séance 3 : Le Maghreb et les « islamismes »

Dans chacun des cinq pays du Maghreb, d'une manière ou d'une autre, depuis de nombreuses années déjà, des mouvements politiques, culturels et sociaux fondamentalement qualifiables d'islamistes existent qui sont particulièrement actifs sous diverses formes : en tant que partis politiques officiellement reconnus ou

en tant que mouvements agissant comme formes d'expression de la société civile ou bien encore en tant que mouvements armés contestant le principe même du monopole qu'est censé détenir l'Etat pour ce qui concerne l'usage légitime de la violence. Le point sera fait sur les caractéristiques communes aux cinq pays et sur les spécificités de chacun d'entre eux.

Séance 4 : Le Maghreb et l'Afrique subsaharienne

Remontant très loin dans l'histoire, ces relations apparaissent aujourd'hui de plus en plus conditionnées par un ensemble de déterminations liées aux évolutions en cours de la problématique sahélienne et qui, pour l'essentiel, procèdent des conséquences – au Sahel, surtout – de trois grandes logiques convergentes : rythme exceptionnel de croissance de la population, impacts négatifs du réchauffement climatique et dégradation des contextes sécuritaires dominants.

Séance 5 : Les relations Maghreb-Europe

Voisin direct de l'Union Européenne, avec laquelle il entretient des relations aussi anciennes que diverses et denses, le Maghreb ne peut envisager de réelles perspectives sans une redéfinition de ses relations avec elle en termes d'établissement de nouvelles dynamiques et synergies notamment dans le domaine de l'économie.

Séance 6 : La présence chinoise au Maghreb

Depuis le début des années 2000, progressivement, la Chine est en train de s'imposer comme un acteur économique majeur dans la région. Sa présence significative, bien que récente, est en train de reconfigurer les échanges commerciaux et même la problématique des IDE dans le sens d'une diversification dont il convient d'analyser les conséquences à moyen et long termes.

Séance 7 : Le Maghreb dans la mondialisation

Quoique sensiblement différents, les modèles économiques mis en œuvre dans la région depuis les années 1950/1960 peuvent tous être caractérisés par leur échec eu égard, à la fois, aux attentes des populations et aux principales mutations de l'économie mondiale. L'analyse des investissements directs étrangers (IDE) dans la région et de ses échanges avec le reste du monde met en évidence la marginalisation qui la caractérise eu égard aux importants mouvements identifiables dans les mêmes domaines et caractérisant, à l'échelle mondiale, les régions les plus dynamiques.

Séance 8 : L'intégration économique en crise

Le Maghreb est certainement l'une des régions les moins intégrées au monde puisque les échanges intra-maghrébins représentent de l'ordre de 2 à 3% des échanges de ses pays et cette situation absolument singulière mérite d'être analysée en tant que telle. Elle montre surtout à quel point l'ouverture des pays du Maghreb à la mondialisation s'est faite selon des stratégies nationales différenciées et non selon une vision régionale.

Séance 9 : Education, science et innovation

Devenus absolument incontournables dans les conditions actuelles de fonctionnement de l'économie mondiale, les secteurs liés à l'éducation et la formation ainsi qu'à la production et la diffusion de la science et de la technologie seront analysés en tant qu'indicateurs des performances réelles non seulement des économies, mais également des sociétés maghrébines.

Séance 10 : Conclusion

La séance de conclusion visera à dégager les principaux enjeux et, surtout, les perspectives qui caractérisent le Maghreb et qui, d'une manière ou d'une autre, permettent de dégager un certain nombre de tendances significatives en tant qu'hypothèses de travail alimentant la réflexion.

Dates et horaires :

Tous les vendredis de 18h30 à 20h30 du 6 octobre au 15 décembre 2017.

Tarifs

Par personne :

- Séminaire semestriel : 600 € (prise en charge par l'employeur ou autre institution) / 300 € (particuliers) / 200 € (tarif réduit*)

**Tarif réduit : étudiants, demandeurs d'emploi, abonnés de l'iReMMO*

Pour plus d'informations, contactez

formation-continue@iremмо.org

01 42 01 31 43

Tarifs et Modalités d'inscription

L'inscription se fait auprès de l'iReMMO, dans la limite des places disponibles :

Sur place : au 7, rue des Carmes, à Paris (75005) - (Métro Maubert - Mutualité)

Par mail : formation-continue@iremмо.org

Par courrier : iReMMO, Formation Continue, 7 rue des Carmes, 75005 Paris

Les formations de l'iReMMO donnent lieu à la remise d'une attestation de formation professionnelle, sous la forme d'un certificat de spécialisation et peuvent être prises en compte dans le plan de formation de votre institution ou organisme de rattachement.

Un tarif réduit est proposé à toute personne s'inscrivant à titre individuel et à ses frais.

Un tarif préférentiel existe également pour les étudiants et demandeurs d'emploi.

Frais d'inscription pour chaque séminaire

Par Séminaire

Tarif avec prise en charge : 600 €

Tarif réduit pour les particuliers : 300 €

Tarif spécial abonné-e-s, étudiant-e-s et
demandeur-se-s d'emploi : 200 €

L'iReMMO propose un règlement en plusieurs fois par chèques, dans ce cas, un premier versement est nécessaire à la validation de l'inscription, le solde pouvant être encaissé au cours de la formation. Dans tous les cas, l'inscription ne sera considérée comme validée qu'après le règlement des frais de formation.

Pour plus d'informations, contactez

formation-continue@iremмо.org

01 42 01 31 43

Formulaire d'inscription

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal..... Ville.....

Mail : Téléphone :

Tarif appliqué :

Normal

Réduit : particulier

Spécial : étudiant et demandeurs d'emploi

Abonnés de l'iReMMO

Coût de l'inscription :

Règlement en 3 fois (chèques) Règlement en 1 fois (chèque ou espèces)

Fait à

Signature du participant

Signature du représentant de
l'iReMMO et cachet

Le

Formulaire à renvoyer à iReMMO, Formation Continue, 7, rue des Carmes, 75005 Paris

Si la Formation est prise en charge par votre employeur ou un organisme, veuillez indiquer les coordonnées de la personne qui signera votre convention de formation

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procédera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).

Formulaire de prise en charge

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Fonction Organisme :

Adresse :

.....

Code Postal Ville

Mail : Téléphone :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 50938 75 auprès du préfet de région d'Ile de France

CONDITIONS DE RÉTRACTATION ET D'ANNULATION

Les participants disposent d'un délai de rétractation de 10 jours à compter de la date de signature du présent document, durant lequel aucun frais ne leur sera facturé. Toute rétractation devra être confirmée par lettre recommandée avec accusé de réception (cachet de La Poste faisant foi). A l'expiration de ce délai, les frais de participation resteront dus en totalité, toutefois les participants pourront se faire remplacer par la personne de leur choix pour l'intégralité du module.

En cas d'annulation des cycles de formation du fait de l'iReMMO, l'Institut procèdera au remboursement de l'intégralité des sommes engagées par l'intéressé(e).